Fédération Française de Football

DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 4 - SAISON 2023/2024
Réunion restreinte du vendredi 22 mars 2024

Préside	**Jean-François AUBRY**
Présents	**Stéphane CAPUT, Hervé DENUILLY, Didier GUIOLARD, Maxime KANDEL, Michel MICHAUT, Aurélien NAPLOSZEK, Richard PIOT**

1. PV de la réunion plénière du vendredi 23 février 2024.

Le Procès-Verbal de la réunion plénière du vendredi 23 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Audition arbitre.

Un arbitre stagiaire ayant récemment échoué à son deuxième examen terrain, conteste les conditions dans lesquelles se sont déroulées son examen et conséquemment sa radiation du corps arbitral.
Il a été invité afin d'évoquer ensemble les raisons de ce deuxième échec et être entendu dans ses explications quant à ses propos sur les compétences de son examinateur.
A l'issue de son audition, hors de sa présence et après délibération, la commission confirme l'échec de son deuxième examen terrain et conformément à l'article 13-3 du Règlement Intérieur de la CDA, son élimination définitive du corps arbitral.

3. Bilan du rassemblement de mi-saison des 09 et 16 mars.

Après la réalisation des deux rassemblements de mi-saison, la commission constate un taux de fréquentation largement supérieur à celui de la saison précédente. Nos arbitres ont-ils enfin réalisé l'importance de cette formation continue et pris la mesure de leurs obligations ou les rappels successifs envoyés depuis deux mois ont-ils été productifs ?
Probablement un mélange des deux et quoi qu'il en soit, la commission ne peut que s'en satisfaire.

Sur un total de **109** arbitres convoqués (106 l'année dernière), **84%** étaient présents. Un taux largement supérieur donc aux **72%** de l'exercice précédent.
Dans le nord du département, le rassemblement au CS Bragard a accueilli **37** arbitres sur les **47** de convoqués, soit **79%** de l'effectif attendu. (Saison dernière : 77%)
A Condes, où se déroulait le rassemblement du secteur centre/sud du département, **55** arbitres sur les **62** attendus se sont déplacés, soit **89 %**. (Saison dernière : 67%)
Le taux d'absence est de **16%** cette année contre 28% la saison dernière !

Conformément au Règlement Intérieur de la commission, les arbitres absents n'ayant pas produits de justificatif ont été sanctionnés.

Sans réelle surprise, les catégories qui affichent le meilleur taux de participation sont celles évoluant au niveau supérieur, D1, D2 et Promo. Légèrement en deçà, suivent les stagiaires (adultes et jeunes confondus) et les assistants. Ferment la marche, les D3 et les JAD. Il est à noter, que cette saison, le taux de participation le plus faible, toutes catégories confondues, reste honorable avec 66%.
6 des 7 arbitres de club que comptent l'effectif arbitral de cette saison ont fréquenté au moins un des deux rassemblements annuels. 1 ne sera donc pas reconductible dans ses fonctions la saison prochaine selon le Règlement Intérieur de la CDA.

Ce rassemblement de mi-saison a été l'occasion de procéder, par l'intervention de divers intervenants, à un rappel des consignes administratives et de donner diverses informations. Des ateliers de travail par groupes avec différentes thématiques ont permis d'assurer la formation continue pour certains thèmes et d'opérer à des rappels pour d'autres.

Nous ayant fait l'honneur de leurs visites, le Président du district à Saint Dizier et le Secrétaire Général accompagné par le président du Comité Ethique à Condes, sont venus saluer l'action de nos arbitres et leur engagement, un rôle pas toujours facile à assumer ont-t-il reconnu.
Les moments d'échanges avec ces derniers ont permis de mettre en valeur le soutien qu'apporte le Comité Directeur à l'arbitrage de notre département notamment dans son combat contre les incivilités et les difficultés croissantes de couvertures de matchs.
A ce sujet, **Paul ROZE** a profité de son intervention pour nous parler d'un projet d'ajustement du statut des arbitres/joueurs, mal adapté actuellement aux besoins, en termes de désignations et de disponibilités.
Finalisé, ce projet pourrait être mis en place pour la saison prochaine.

La CDA adresse tous ses remerciements à Mr **André RENARD** du CS Bragard ainsi qu'à Mr **Grégory MARIOT** de l'US Condes pour leur accueil et leur participation à la réussite de ce stage de printemps.
Elle remercie également les membres de CRA et arbitres de Ligue haut-marnais présents lors de cette manifestation pour leur soutien sans oublier l'**UNAF 52** pour la partie convivialité de cette manifestation.

4. Point sur les désignations.

Aurélien NAPLOSZEK nous dit que les indisponibilités des jeunes arbitres, jeunes et stagiaires, commencent à arriver. Pour la seule journée du 30 mars, entre indisponibilités et suspensions, **1/3** des jeunes arbitres manque à l'appel.

Il a rencontré quelques difficultés sur les dernières semaines avec des arbitres qui oublient les prérogatives que leur confèrent leurs fonctions ; délais d'indisponibilités non respectés par exemple.

A ce jour, **2** jeunes sur **9** ont fini leurs observations, les dernières auront lieu courant avril.

Les validations terrains ont été rendues difficiles ne serait-ce que pour trouver des accompagnateurs disponibles mais aussi par les reports successifs de matchs durant le mois de mars.

Stéphane CAPUT rencontre toujours les mêmes problèmes d'indisponibilités tardives et de longues durées chez les adultes avec un noyau composé d'une dizaine d'arbitres, coutumiers du fait.
Il est par contre satisfait des autres, pour qui le sérieux est de mise et qu'il remercie pour leur disponibilité sans faille et leur capacité à accepter des changements de matchs.

Il n'a pas eu à faire face ces derniers temps à des absences signalées le dimanche matin qui occasionnent des changements de dernière minutes difficiles à gérer et il estime que les beaux jours revenants, il devrait avoir moins de changements à effectuer...

Il tient à remercier les observateurs pour leur disponibilité et leur aide ainsi que **Didier GUIOLARD** et **Michel MICHAUT** le secrétaire, pour le soutien administratif.

5. Point sur les observations, accompagnements et examens terrain.

Didier GUIOARD nous indique que depuis la dernière réunion de la CDA, le 23 février 2024, 10 observations ont été réalisées chez les arbitres adultes ainsi que 6 accompagnements.

Côté examen terrain, **3** stagiaires adultes ont validé leur examen et **2** autres l'ont raté dont **1** qui a été éliminé

Chez les jeunes, **1** JAD a été observé et **8** observations restent encore à faire. Au niveau des stagiaires, **9** accompagnements ont été effectués. Les validations terrain prévues commencent samedi 24 mars.

Deux rapports conseils vers deux possibles arbitres D1, candidats ligues, ont été faits.

Depuis le début de la saison, **77** observations et **66** accompagnements, parfois transformés en examens, ont été mis en place.

Les observations chez les adultes comme chez les jeunes devraient être terminées pour la mi-mai.

6. Echos de la Commission de Discipline.

Hervé DENUILLY, notre représentant en Commission de Discipline, informe que les rappels nécessaires concernant la Discipline (précisions dans les rapports, obligation de présence en cas de convocation en Commission de Discipline ou en Commission d'Appel...) ont été fait pendant le rassemblement de mi-saison.

Il indique aussi qu'un arbitre a été sanctionné par la CDA à la demande de la Commission de Discipline, pour récidive d'absence de rapport circonstancié suite à incidents de match.

Enfin, il tient à souligner que la grande majorité des arbitres est sérieuse dans la rédaction des rapports et répond présent aux diverses convocations des commissions du district.

7. Courriers divers.

Courriel de **Laurent BELMONTE**, D3, faisant demandes ; d'éclaircissements sur son statut d'arbitre après une interruption d'arbitrage et d'une attestation d'arbitre officiel. Document et réponses lui ont été transmis.

Courriel de **Raphaël DUFANT**, Éducateur U18F R2 Élite au Chaumont FC. Pris note.

Courriel de **Clément BRESSON**, D2, faisant demande d'un changement de catégorie. Avis favorable de la commission à la majorité des voix.

Courriel de **Grégory CARREAU**, D1, revenant sur une incompréhension liée à une décision de la Commission de Discipline. Réponse lui a été donnée par le Secrétaire.

Courriel d'un arbitre stagiaire contestant l'échec de sa validation terrain. Il a été entendu par la commission.

8. Questions et informations diverses.

Le Secrétaire de la commission demande aux responsables concernés que soit remis à jour précisément l'effectif des arbitres/observateurs -accompagnateurs ainsi que celui des arbitres Futsal.

Le Président de la commission demande au président de la Commission du Statut de l'Arbitrage que soit réalisée la moyenne des matchs effectués par les arbitres/joueurs depuis le début de la saison à des fins de statistiques. Il lui est répondu que ce travail est en cours.

Le problème des arbitres/joueurs qui se mettent indisponibles aussitôt leur quota de matchs effectués, a été évoqué par les représentants de la CDA aux présidents de clubs lors des réunions de secteurs.

Maxime KANDEL salue l'initiative de la CDA qui consiste pour tous les membres à préparer en amont la réunion, en envoyant le résultat de leur travaux quelques jours avant la réunion au secrétaire, qui n'a plus ainsi qu'à les faire valider après lecture le jour de la réunion.
Le gain de temps est appréciable et l'efficacité renforcée, chacun ayant pris connaissance des travaux des différents participants avant de se réunir. Ce nouveau mode de fonctionnement ayant fait l'unanimité en termes d'efficacité et de fluidité, sera désormais adopté pour les futures réunions.

Aurélien NAPLOSZEK souhaiterait que la fiche de frais des arbitres Futsal soit révisée car la grille n'est plus d'actualité. Une demande sera faite auprès du service comptabilité.

Jean-François AUBRY nous annonce qu'il mettra un terme à ses fonctions de président de la CDA à la fin de la saison mais qu'il continuera à siéger en commission en tant que membre de l'ETDA.

Section Lois du Jeu : RAS

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20h40.

Prochaine réunion prévue : Restreinte le lundi 06 mai 2024 en visioconférence.

Le Secrétaire,
Michel MICHAUT

Le Président,
Jean-François AUBRY

Les présentes décisions de la Commission Départementale de l'Arbitrage dans ce Procès-Verbal, sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et conditions de forme prévues dans l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.